

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)



L'APL a tenu son assemblée générale le jeudi 20 octobre à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (NBA) du Landeron.

En présence des membres du comité, des vérificateurs de comptes, de M. Rigolet et son épouse de l'entreprise Carlivier, d'Annabelle Meyrat qui reprend le poste de caissière de de Katia Schouwey et de seulement deux parents présents, la séance a pu se dérouler selon l'ordre du jour. Le manque d'intérêt des parents concernés par la gestion de l'APL est affligeant, car l'association leur rend un immense service en transportant LEURS ENFANTS tous les jours.

Rapport d'activités de la présidente

Claudia Battistella, présidente, relève que le comité travaille en pleine complémentarité et solidarité ce qui permet d'être efficace dans ce travail bénévole important qui couvre une large palette de tâches. Elles vont de l'administratif au financier en passant par la pédagogie (tant avec les enfants qu'avec les parents) aux relations diverses. Elle remercie la direction du C2T pour l'excellente communication entretenue, ainsi que les autorités communales pour leur contribution finan-

cière essentielle au transport quotidien d'une soixantaine d'enfants. Ses remerciements s'adressent également à M. Rigolet de l'entreprise Carlivier pour le bon fonctionnement d'un service de qualité, flexible et surtout proche des familles, permettant également de désengorger le parking du C2T. La sécurité du parking est toujours un point important et une priorité, car, malgré ce qui est mis en place, ce point reste passablement dangereux pour les enfants.

Des remerciements sont également adressés aux enseignantes du Trèfle à Quatre et de l'école primaire. En conclusion, la présidente espère pouvoir maintenir le meilleur contact possible entre les familles, leurs besoins et la réalité.

Rapport d'activités de la responsable bus

Micheline Löffel, responsable des transports, souligne que tout se passe bien et que, grâce aux bus, la sécurité dans le parking du C2T est un peu plus sûre. Elle rappelle que ce sont deux bus qui parcourent environ 8'000 km par année en desservant 12 arrêts répartis entre Montet-du-Haut et la rue du Jura (passage par le nord du village puis par Bellerive). Ce sont donc 60 enfants des degrés 1 à 8H qui bénéficient de ce service permettant ainsi à 45 familles de bénéficier de cette prestation. Elle précise qu'il y a moins de parents engagés pour la surveillance, car, au vu d'un plus petit nombre d'enfants, elle peut garder les petits dans le bus entre les tournées.

Comptes et rapport des vérificateurs

Les comptes de l'APL sont sains et l'association s'en sort plus ou moins grâce aux différentes activités et sorties (cabanes de Noël, troc, sortie à Europa Park). Il est relevé que le peu d'intérêt manifesté par les parents vis-à-vis des activités pose un problème et c'est

bien dommage. Des remerciements sont ensuite adressés aux quelques parents qui s'investissent avec plaisir.

Le rapport des vérificateurs lu, les comptes et le budget sont acceptés et décharge est ainsi donné au comité.

Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs mandats, soit: Claudia Battistella, à la présidence, Fabrice Tesseo à la vice-présidence, Céline Lachat au secrétariat, Micheline Löffel à la responsabilité bus. Annabelle Meyrat remplacera Katia Schouwey qui a souhaité mettre un terme à son mandat après sept années passées au comité. Elle est chaleureusement remerciée pour son engagement en recevant un cadeau.

Cotisations et prix des transports

La cotisation annuelle est de 60 francs par année et par famille.

Le prix du transport est fixé comme suit: 350 francs par année scolaire pour un enfant de 1H et cinq cents francs par année pour un enfant de 2 à 7H. Des arrangements sont possibles pour les enfants qui prennent le bus de manière non régulière.

Activités futures

Troc de jouets fixé le samedi 3 décembre à l'Aula du NBA. Un appel est lancé aux bénévoles qui pourraient donner un coup de main. Saint-Nicolas à l'école enfantine: le mardi 6 décembre.

Cabanes de Noël: mercredi 14 décembre de 18h à 22h (pain à l'ail, soupe, thé à la cannelle, crêpes sucrées).

Une sortie à Europa Park pourra être envisagée au printemps prochain.

La séance se termine autour d'un petit apéro.